

Effectif légal du Conseil : 11  
Membres en exercice : 11

## COMMUNE DE CHEVRAINVILLIERS

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 AVRIL 2014

DATE DE CONVOCATION

17 avril 2014

DATE D'AFFICHAGE

23 avril 2014

*L'an deux mil QUATORZE, le vingt quatre avril à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en Mairie de CHEVRAINVILLIERS sous la Présidence de Benoît OUDIN, Maire.*

**PRÉSENTS** OUDIN Benoît, VERHUST Annie, MAZURAS Alexandre, BRIDOU Olivier, DARVILLE Camille, ORIGNE Thierry, CARPENTIER Franck, TURPIN Michèle, SOURDILLE Christelle, CLERGEOT Philippe

**EXCUSÉS** : Nicole COTILLARD

**ABSENT** :

*Secrétaire de séance : Thierry ORIGNE*

#### **Approbation du Procès-verbal de la séance du 14 avril 2014**

*Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2014 est approuvé et signé par tous les membres présents.*

#### **Annulation partielle de la délibération "membres des commissions communales et des représentants du 28 mars 2014"**

*Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'annuler partiellement la délibération du 28 mars 2014 en ce qui concerne la constitution de la Commission d'appel d'offre afin d'en modifier le nombre de membres.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE à l'unanimité d'annuler partiellement la délibération "membres des commissions communales et des représentants du 28 mars 2014" en ce qui concerne la constitution de la Commission d'appel d'offres.*

#### **Election des membres de la commission d'appel d'offres**

*La commission d'appel d'offres est constituée des membres suivants :*

*Président : Benoit OUDIN*

*Membres titulaires : Annie VERHUST, Philippe CLERGEOT, Alexandre MAZURAS*

*Membres suppléants : Thierry ORIGNE, Franck CARPENTIER, Camille DARVILLE*

### **Informations diverses**

- le nouvel agent d'entretien a commencé à travailler le mardi 22 avril 2014 à temps plein pour une durée d'un an reconductible et pour une période d'essai d'un mois.

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h30*

***Vu par Nous, Maire de la Commune de Chevrainvilliers pour être affiché le 23 avril 2014 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.***

**Le Maire,  
Benoît OUDIN**

